

AU SOMMAIRE

L'ACCÈS AUX SERVICES	3
LES SERVICES DANS LE TERRITOIRE	5
L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES POUR LES SÉNIORS	8
L'IMPORTANCE DES SERVICES	11
QUARTIERS URBAINS ET COMMUNES PÉRIURBAINES	13
ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES	16

OBSERVATOIRE DES EQUIPEMENTS

Couverture et desserte en équipements du territoire ligérien : enjeux et questionnements



L'AGENCE D'URBANISME
ANALYSE AU TRAVERS
DE CETTE PUBLICATION
LA POSSIBILITÉ D'ACCÈS
AUX DIFFÉRENTS TYPES
D'ÉQUIPEMENTS POUR
LES HABITANTS DE LA
LOIRE.

L'observatoire des équipements s'appuie en cela sur les données recensées et mises à disposition par l'INSEE ainsi que le carroyage* de la population.

Qualifier l'accessibilité d'un territoire ou d'un équipement reste bien souvent un exercice approximatif. Au-delà de la simple question de l'existence d'une offre de transport,

se pose en réalité celle de savoir si cette offre répond aux besoins des habitants de ce territoire.

La problématique dépasse donc le seul champ de la politique des transports pour interroger des enjeux de mobilité, de fonctionnement des territoires, d'équipements et plus largement d'aménagement du territoire.

Proposer une nouvelle approche de cette question de l'accessibilité est alors apparu nécessaire. L'objectif est de pouvoir apporter des éclairages nouveaux, et d'offrir un outil d'aide à la décision adapté pour répondre aux nombreuses problématiques qui se dessinent dans le contexte actuel : injonction à la mobilité et accroissement des distances parcourues, augmentation des coûts de l'énergie, renforcement des inégalités ou encore restrictions des finances publiques, etc.

Ainsi en associant les données de l'INSEE aux outils d'analyses géographiques de l'agence nous pouvons illustrer et territorialiser à l'échelle infra communale quelques questionnements et prospectives.

Ces dernières sont élaborées dans un but pédagogique et ne sont pas forcément en lien avec une politique publique des territoires servant de support à la problématisation. Elle s'appuie cependant sur des caractéristiques propres aux territoires étudiés.

Epures dispose de différents outils permettant de modéliser des temps d'accès en marche à pied, vélo, transports en commun ou voiture. Ces temps exprimés ici ne tiennent pas compte d'éventuelles contraintes que peuvent rencontrer le déplacement : temps de recherche de stationnement, congestion par exemple.

En l'associant au carroyage de la population fourni par l'INSEE, il est possible de quantifier la population ayant théoriquement accès aux paniers d'équipements décrits par la suite dans des conditions de déplacements normales...



2. Photo : Station Véli'Vert et parking à proximité du campus santé, CHU Hôpital Nord, Saint-Priest-en-Jarez - ©epures /

3. Photo : Arrêt de tramway, Musée d'art moderne et contemporain, Saint-Etienne - ©epures



L'ACCÈS AUX SERVICES

**| et aux équipements : un dessein pour
l'aménagement du territoire au service du bien être |**



1

La question de l'égalité des personnes dans l'accès aux services et aux équipements a beaucoup d'importance pour la cohésion sociale et territoriale.

Le rapport Stiglitz commandé en février 2008, par M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française, insatisfait de l'état des informations statistiques sur l'économie et la société, insiste beaucoup sur la question des indicateurs de bien-être objectif qui renvoie à ce qu'Amartya Sen appelle la « capacité » qui conditionne le potentiel d'épanouissement des individus, c'est dire que, au-delà des qualités intrinsèques des individus, les équipements et infrastructures qui leur sont offerts peuvent concourir à leur bien-être objectif.

Pour cerner la notion de bien-être, il est nécessaire de recourir à une définition pluridimensionnelle. À partir des travaux de recherche existants et de l'étude de nombreuses initiatives prises dans le monde, le rapport Stiglitz a répertorié les principales dimensions qu'il convient de prendre en considération. En principe au moins, ces dimensions devraient être appréhendées simultanément :

- les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse) ;
- la santé ;
- l'éducation ;
- les activités personnelles, dont le travail ;

- la participation à la vie politique et la gouvernance ;
- les liens et rapports sociaux ;
- l'environnement (état présent et à venir) ;
- l'insécurité, tant économique que physique.

Toutes ces dimensions modèlent le bien-être de chacun et les pouvoirs publics y jouent un rôle important.

Les services qu'ils offrent ou qu'ils permettent d'organiser et développer, quand ils relèvent du secteur privé, sont soit de nature « collective » comme la sécurité, soit de nature plus « individuelle » comme la santé, l'enseignement ou le commerce.

Au niveau national et selon des analyses publiées par Hilal Mohamed dans la revue *Economie et statistiques**.

Hors des Métropoles et des grandes agglomérations, la vie des Français s'organise au sein de 3023 polarités animées par un bourg ou une petite ville.**

La population y trouve, à des degrés divers, les emplois et les services nécessaires à la vie courante.

Alors que les services publics avaient tendance à se maintenir jusqu'au début des années 2000, on constate une décline sensible de leur présence dans certains territoires aux caractères tantôt urbains et tantôt ruraux.

1. Photo : Pôle Jeunesse - Médiathèque - Cinéma, Saint-Chamond - ©epures

* Hilal Mohamed. Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes. In: *Economie et statistique*, n°402, 2007. pp. 41-56.

** Atlas des centres-villes, FNAU

Les habitants des bassins de vie ruraux se situent en moyenne à un quart d'heure des principales activités de commerces, de services et de l'emploi. Les temps d'accès varient selon les équipements considérés et selon la localisation du bassin.

Cette accessibilité est largement dominée par des modes de transport très carbonés, en premier lieu la voiture.

Parmi les équipements les plus courants, les habitants sont plus proches des services de soins et des services publics que des commerces et services marchands.

Les temps d'accès aux équipements sont moindres lorsque les habitants sont proches d'un pôle urbain, ce dernier offrant une gamme de services diversifiés et de nombreux emplois.

La concentration de la population des bassins de vie dans le bourg ou la petite ville centrale améliore aussi l'accessibilité aux commerces, services et soins particulièrement via des modes de transport moins carbonés.

La situation géographique des bassins de vie modifie l'accessibilité. Les temps d'accès sont plus élevés dans les bassins au réseau routier peu dense, souvent périurbain.

Si l'on observe les différences en termes d'altitude, celle-ci augmente les temps de trajet scolaires et les temps d'accès aux soins mais rapproche en moyenne les actifs de leur travail et la population des équipements publics du fait d'un mode de vie rural encore très présent.

Comme le souligne le Conseil Economique et Social dans un rapport récent, « la décentralisation et les réorganisations des services de l'État placent les collectivités locales en première ligne pour une grande partie des services publics*** ».

Cette montée en puissance des collectivités en faveur des services publics locaux étant par ailleurs fragilisée et questionnée par le bouleversement advenu et projeté de leur socle de ressources. (à titre d'illustration on peut questionner le devenir des collaborations financières entre communes et services publics de la Poste).

Notons comme le CESE que « le recul prononcé d'un service national (un service d'urgence, une école, une gare) n'est en réalité souvent pas compensé car le service local créé n'a rien à voir avec lui (un accueil périscolaire, un transport collectif, une maison de santé)****».

Pourtant, en France, la population reste encore statistiquement

relativement proche des équipements du fait de la structuration séculaire du territoire, organisé autour de lieux de vie, d'abord ruraux puis urbains, concentrant les principaux services, comparativement à d'autres pays au développement plus récent.

Cette proximité est tout de même à mettre en regard de l'usage massif de transports au bilan carbone peu flatteur et ce, malgré les opportunités aujourd'hui offertes par le développement du numérique, qui, s'il peut être un facteur de renouvellement des relations avec l'usager, n'a pas à ce jour démontré sa capacité à répondre à toutes les attentes des populations, notamment vieillissantes*****.



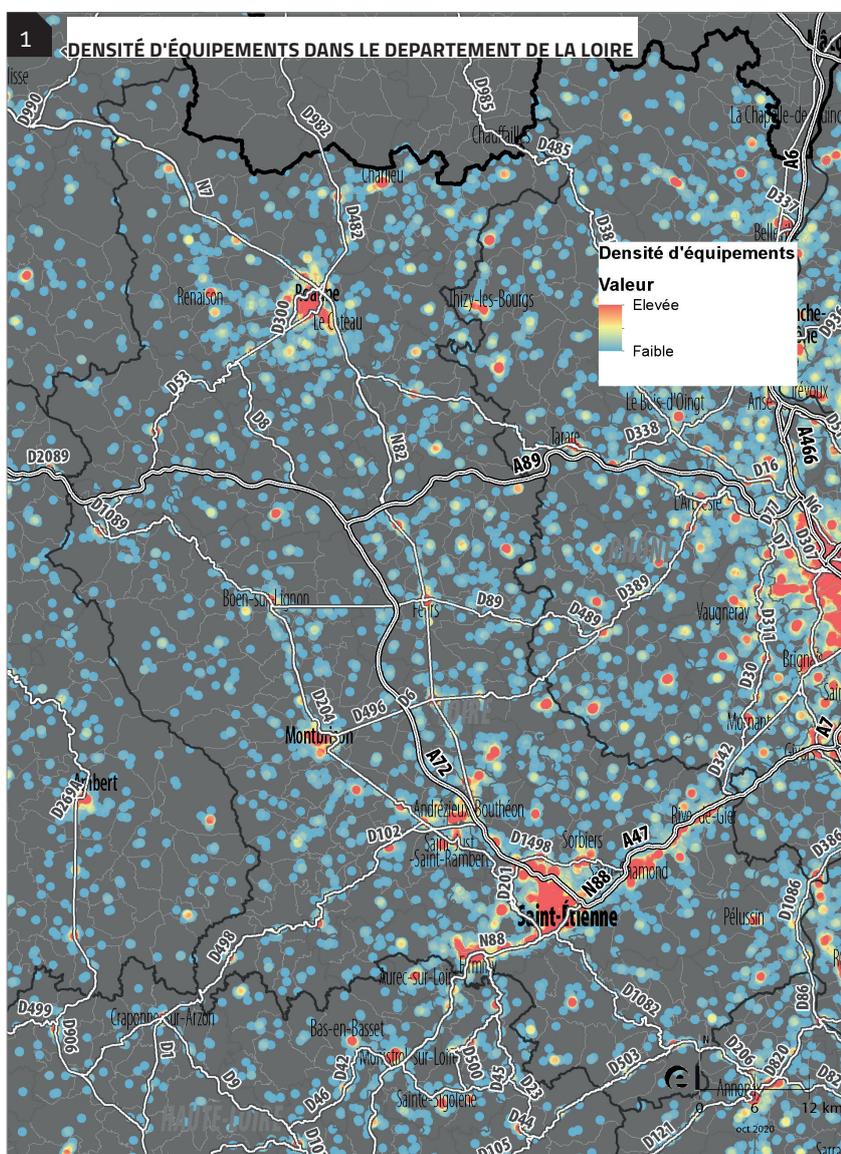
2. Photo : Gendarmerie rue Claude Odde - ©epures

*** Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique - Avis du Conseil économique, social et environnemental sur le rapport présenté par MM. Patrick MOLINOZ et Yves KOTTELAT au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, Juillet 2020, 172 p.

**** p. 17 de l'avis du CESE

***** L'accès aux services publics dans les territoires ruraux - Enquête demandée par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale - Cours des comptes, mars 2019, 154 p.

LES SERVICES DANS LE **TERRITOIRE** LIGÉRIEN : | une diversité mais une répartition inégale |



Le département de la Loire compte près de 22 000 équipements selon les données recensées et géolocalisées par l'INSEE dans la base permanente des équipements (BPE) en 2018. Près de 190 équipements et services différents sont inventoriés dans les domaines du commerce, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, des transports, du sport, des loisirs, de la culture, des services aux personnes.

La Loire dispose de la quasi intégralité de ces équipements, à l'exception de fonctionnalités très spécifiques (cour d'appel, DGFIP..) mais les équipements ne sont pas pour autant répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire.

Le tableau ci-après permet de comparer le taux d'équipements pour 10000 habitants dans le département. La Loire est en retrait par rapport à l'ensemble régional, pour les équipements de la vie courante, de la famille et utilisés par les seniors. Saint-Etienne Métropole a une offre d'équipements en adéquation avec les autres métropoles régionales, mais elle est en retrait sur les équipements seniors et famille à l'échelle

1. Cartographie : Source : epures

départementale. Les collectivités au nord du département disposent de plus d'équipements pour les seniors. La collectivité du Pays d'Urfé se distingue par une offre supérieure pour les 4 paniers. Les petites collectivités ont dans l'ensemble une offre quantitative de qualité pour les paniers seniors et familles. A l'opposé, Loire Forez agglomération dispose de moins de services comparativement à l'ensemble du territoire ligérien pour les 4 paniers étudiés.

L'INSEE propose de classer les équipements en gamme, en fonction de leur importance ; ou de les regrouper en panier selon leur usage et leur fonction.

Le panier « vie courante » composé de 22 équipements et services compte ceux dont la fréquence d'usage et le besoin au quotidien sont les plus importants.

Le panier « jeunes/étudiants » comprend 16 équipements dont l'usage et les besoins correspondent à une population comprise entre 19 et 29 ans. Les lycées et les infrastructures d'enseignement supérieur sont retenus, mais pas les collèges.

Le panier « sénior » comprend 14 équipements principalement liés à la santé, aux services à la personne, aux loisirs et au sport, dont l'usage est régulier pour les personnes de 65 ans et plus.

Le panier « parents/famille » regroupe 22 équipements et services correspondant aux besoins d'une famille avec enfant de moins de 18 ans.

En décembre 2019, l'INSEE en partenariat avec la DDT de la Loire, dans le cadre de la conférence des territoires ligériens, a publié une étude sur les équilibres et déséquilibres du territoire entre habitat et équipements. Cette analyse à l'échelle communale a mis en évidence les problématiques liées à la morphologie du territoire, et à l'éloignement des grands pôles d'équipements. Elle a fait ressortir une difficulté d'accès aux équipements pour les seniors, notamment sur l'ouest du territoire ligérien, et un déséquilibre existant entre les lieux de vie choisis par les familles et les équipements et services dont ils ont usage régulièrement*.



2. Tableau : Sources : bpe18, insee ; traitement epures / 3. Photo : Hôpital privé de la Loire - @epures

* Habitat et équipements en Loire et Jeune-Loire, entre équilibre global et déséquilibre local, Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 91, janvier 2020

2 Equipements / pour 10 000 hab	Panier sénior	Panier jeunes	Panier famille	Panier vie courante	Population
CC du Pays d'Urfé	29	69	65	165	5 212
CC des Vals d'Aix et Isable	30	53	67	139	5 990
CC du Pilat Rhodanien	18	44	36	115	16 771
CC des Monts du Pilat	21	48	44	127	15 144
CC du Pays entre Loire et Rhône	24	48	49	126	13 867
CC Charlieu-Belmont	32	57	48	130	23 357
CC des Monts du Lyonnais	27	47	54	118	4 582
CC de Forez-Est	22	57	37	122	63 656
CA Loire Forez agglomération Lfa	18	47	35	108	100 486
CA Roannais Agglomération	23	52	38	128	109 553
Loire	20	54	34	123	762 941
AuRA (Hors Métropole)	23	54	41	131	5 425 500
Saint-Etienne Métropole	18	56	30	126	404 323
Métropoles AuRA (hors SÉM)	19	55	30	125	2 120 300



L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES POUR LES SENIORS :

un questionnaire d'avenir pour Loire Forez agglomération

1. **Photo** : Musée Allard Montbrison - @epures /
2. **graphique** : Source : Omphale ; traitement epures / 3. **Cartographie** : Sources : bpe2018 (INSEE), bdTopo (IGN) ; traitement epures

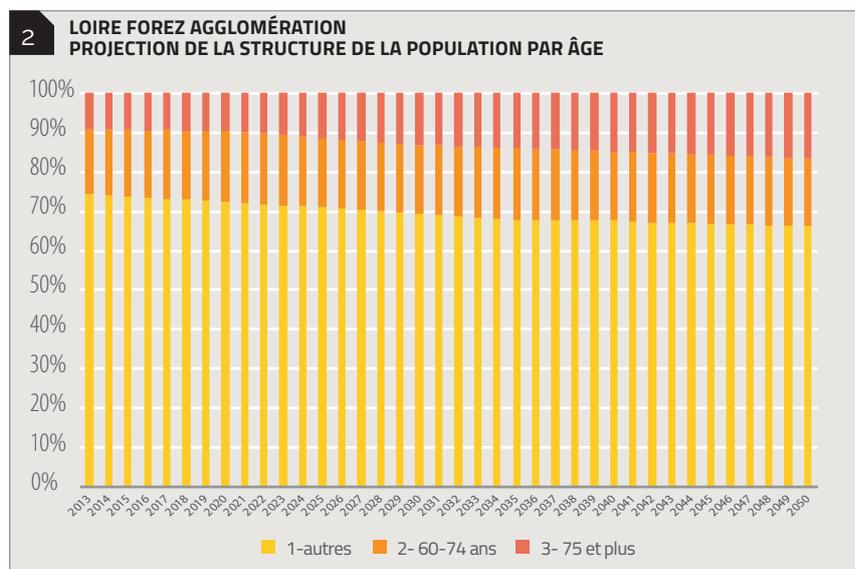
UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS ÂGÉE...

Loire Forez est un territoire de 110 000 habitants, dont 10 500 de plus de 75 ans, une proportion équivalente au volume du département.

En revanche, il compte 18% de jeunes retraités (60-74 ans) et 27% d'actifs en 2^e partie de carrière (40-59 ans). Des populations surreprésentées par rapport à d'autres territoires, tels que Saint-Etienne Métropole (16% de jeunes retraités, 24% d'actifs de plus de 40 ans).

Même si le territoire est attractif pour les jeunes ménages, il ne compte actuellement que 15% d'habitants entre 16 et 29 ans, contre 19% à SÉM.

Les projections démographiques confirment un gain de population à venir pour le territoire associé à un vieillissement de celle-ci, de 26% de population âgée de plus de 60 ans en 2013 à une estimation de 34% en 2050.



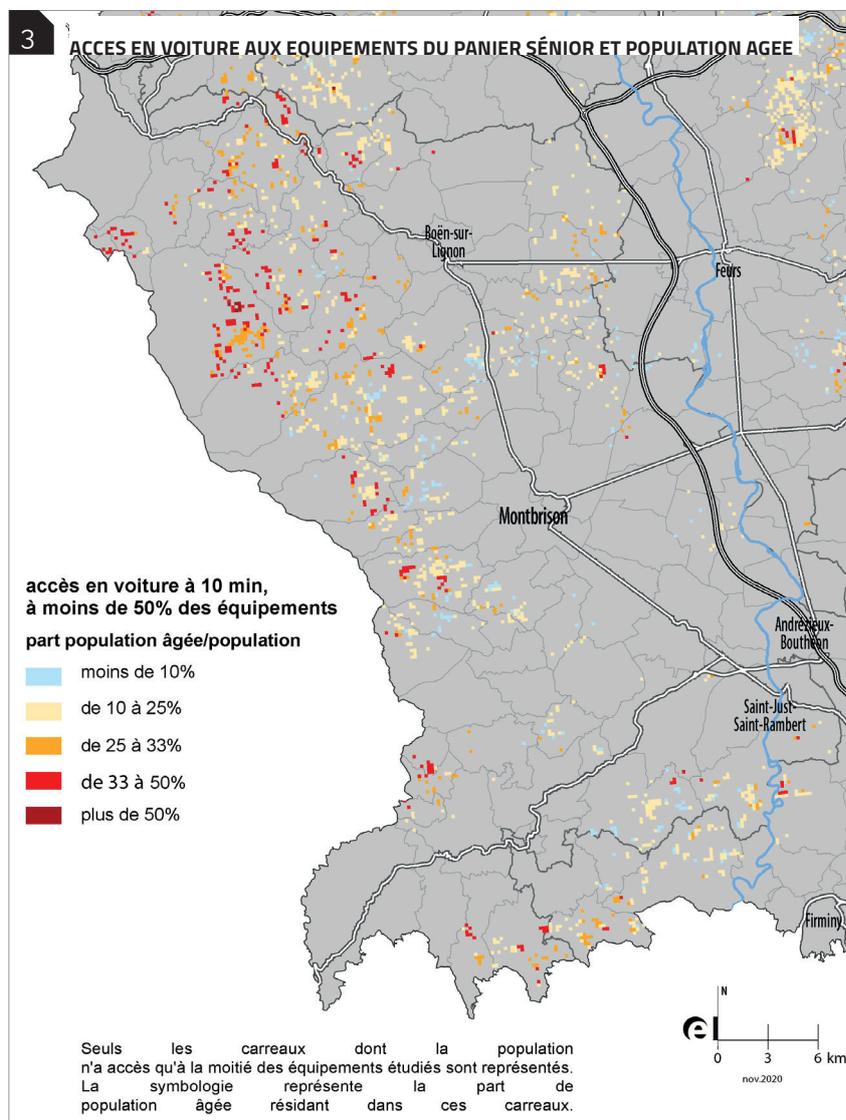
...MAJORITAIREMENT ÉLOIGNÉES DES ÉQUIPEMENTS "SÉNIORS"

Loire Forez compte 514 équipements pouvant être considérés comme nécessaires pour les personnes âgées.

Deux pôles se distinguent : Montbrison avec 98 équipements et Saint-Just-Saint-Rambert avec 82 équipements. La troisième commune la plus équipée est Boën-sur-Lignon avec 44 équipements.

Les services d'urgence et de cardiologie ne sont présents qu'à Montbrison et seules 14 communes de l'agglomération offrent au moins un des trois services d'aide aux personnes âgées étudiés.

Cette répartition se répercute sur l'accessibilité : **45% de la population « sénior » du territoire a accès, en 10 minutes en voiture, à moins de 75% des équipements observés.** Ces habitants se retrouvent principalement sur les communes de montagne entre Noirétable et Montbrison, et dans les communes du plateau de Saint-Bonnet-le-Château. Des communes qui, du fait de leur localisation, se retrouvent éloignées des pôles d'équipements.

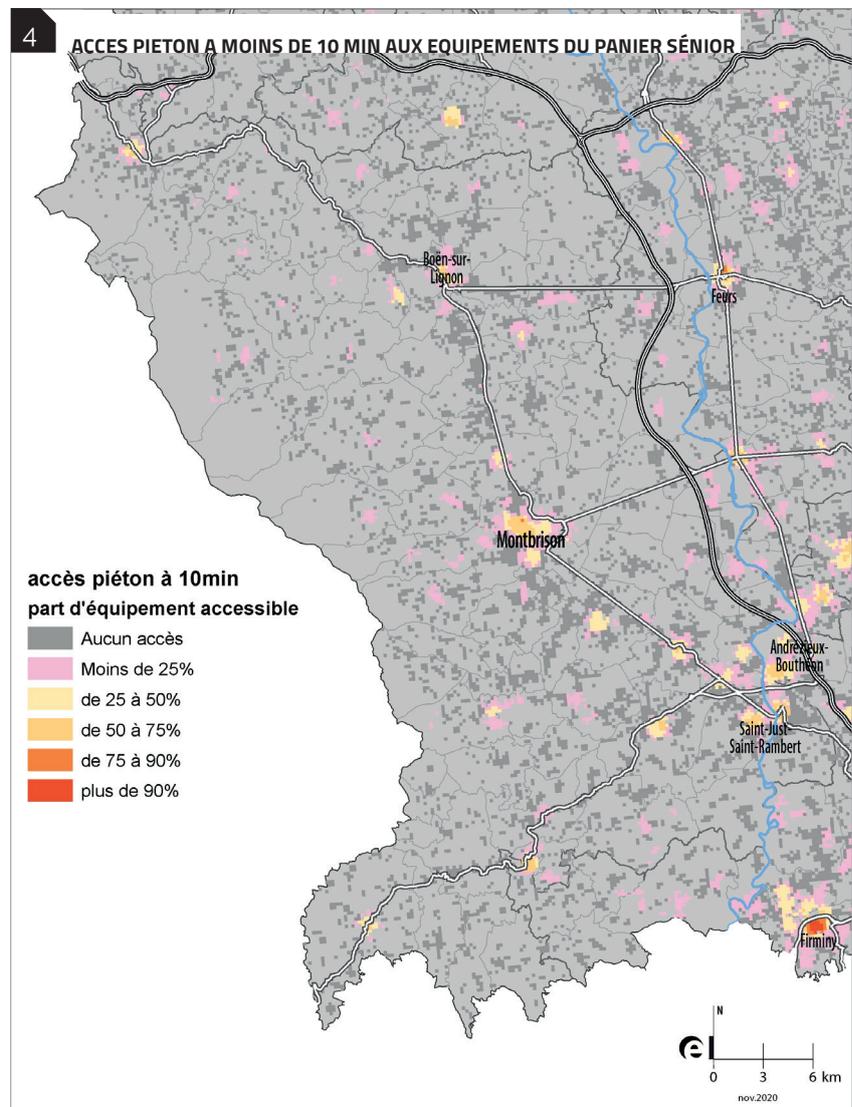


Composition du « Panier séniors INSEE » : magasin d'optique, urgence, médecin omnipraticien, spécialiste cardiologie, infirmier, masseur kinésithérapeute, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, hébergement, aide à domicile, bassin de natation, cinéma, salle ou terrain multisports.

La restriction à la seule accessibilité piétonne contraste encore plus le territoire, puisque près de **85% de la population de plus de 60 ans ne peut accéder à la moitié des équipements, en 10 minutes de marche à pied.**

Seules les communes de taille importante offrent de nombreux services à proximité de leurs habitants âgés. Les petites communes offrent des services mais souvent d'une diversité limitée et manquent d'accès aux loisirs, ou aux équipements paramédicaux tels que les pharmacies ou les laboratoires d'analyses médicales. Ainsi il y a 28 pharmacies recensées sur le territoire localisées dans seulement 15 communes. Les habitants de ces communes sont donc contraints à l'usage de la voiture et parfois sur des distances importantes pour accéder à une offre de service correspondant à leurs attentes.

4. Cartographie : Sources : bpe2018 (INSEE), bdTopo (IGN) ; traitement epures
5. Photo : Centre hospitalier de Boën - ©epures



L'IMPORTANCE DES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE : | une réalité pour les familles de Forez-Est |



Composition du « Panier familles INSEE » : réseau de proximité pôle emploi, collège, lycée, école maternelle et élémentaire, urgences, maternité, pédiatrie, gynécologie, sage-femme, orthophoniste, orthoptiste, établissement d'accueil du jeune enfant, enfants handicapés-soins à domicile, gare, bassin de natation, tennis, athlétisme, terrains de grands jeux, cinéma, salle ou terrain multisports, salle de sport spécialisée

Le panier famille illustre l'importance que peuvent avoir les équipements de la petite enfance pour des communes en milieu rural. Les deux cartes présentées ci-dessous montrent le maillage très fin du panier équipement famille sur le territoire de Forez-Est ; la carte de droite permet d'insister sur l'importance des équipements d'accueil des enfants (crèche et/ou école).

Le territoire de Forez-Est a été en effet retenu car le profil du territoire s'articule autour de petites communes rurales, associées à quelques polarités. Forez-Est compte 234 équipements dans le panier « famille », **53% de ces équipements sont répartis dans 6 communes**, les 36 autres communes se partageant les quelques 100 autres équipements.

Forez-Est est organisé principalement autour de 2 pôles d'équipements que sont Feurs au nord et Veauche au sud.

Trente-huit communes sur les quarante-deux du territoire ont une école et/ou une crèche, seules trois n'ont que cet équipement du panier « famille ».

Vingt-cinq communes ne disposent que d'un ou deux équipements complémentaires à l'école ou la crèche pour répondre aux besoins des familles. Cet équipement est généralement un terrain de sport ou un gymnase. Les 2/3 de ces communes disposent de moins de 5 équipements de la vie courante, avec des services parfois présents en doublon (restauration, infirmier..).

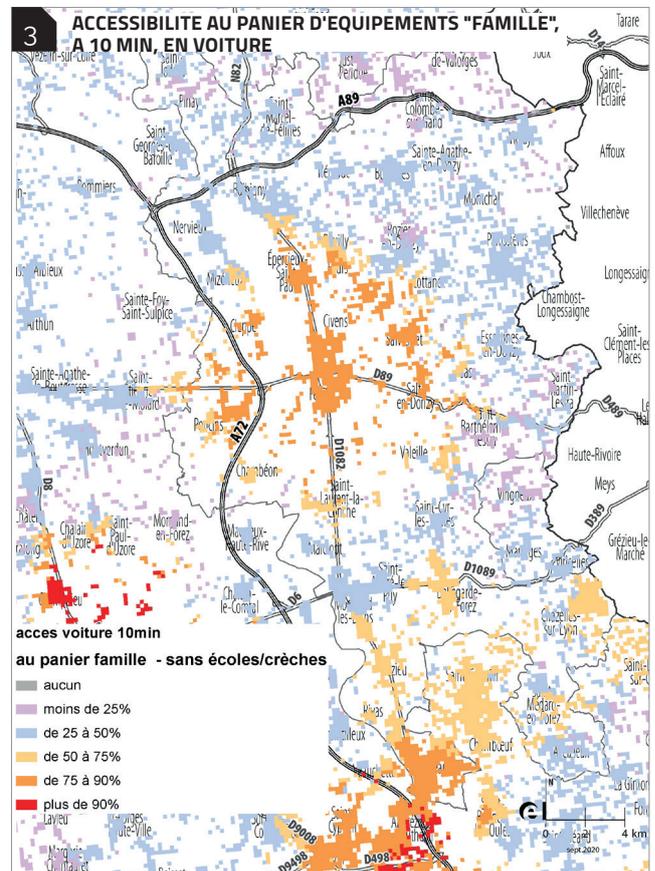
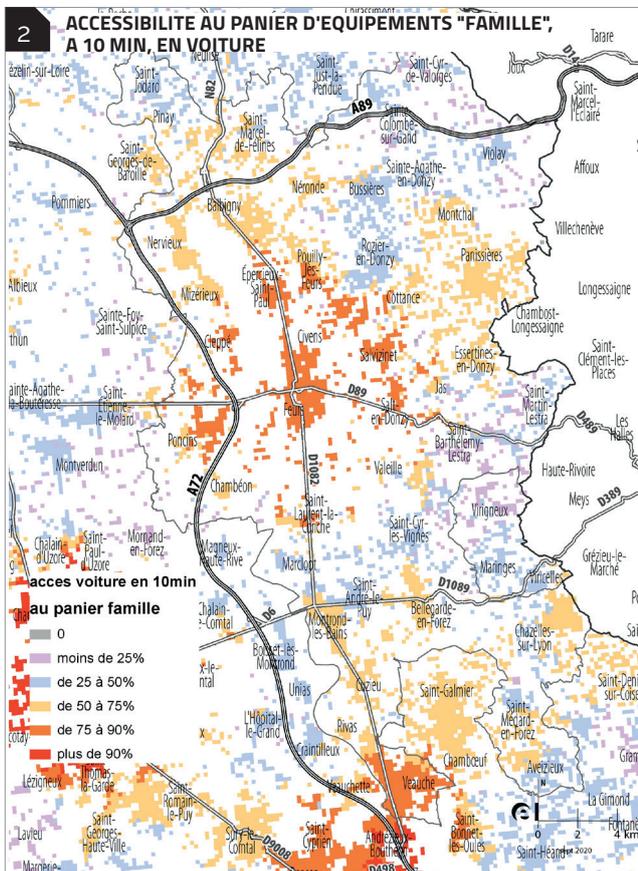
1. Photo : Crèche Multi-Accueil "Les Lutins" à proximité du Collège Antoine Guichard, Veauche - ©epures

Les cartes illustrent ce que pourraient engendrer la fermeture des lieux d'accueil de la petite enfance dans le quotidien des habitants. Les communes des Collines du matin ou proche de Balbigny disposeraient d'une offre dédiée à la famille très faible engendrant une augmentation des déplacements pour les habitants, et posant la question de la capacité pour ces communes à attirer de nouvelles familles sur leur territoire. Les communes en périphérie des polarités que sont Feurs ou Veauche souffriraient moins de cette perte potentielle car leur besoin de services est soit suffisant soit déjà apporté par la polarité.

A l'heure où le ministère de l'Éducation Nationale* opte pour les regroupements scolaires et la mise en réseau des écoles dans les territoires à faible attractivité ou à l'accessibilité difficile, la mise en lumière de la place de l'école dans le tissu d'équipements communaux peut interroger. Quels développements doivent mettre en œuvre ces territoires : entre renouvellement des centres-bourgs pour attirer de jeunes familles ou polarisation sur quelques entités urbaines, entraînant une augmentation des distances quotidiennes et réduisant encore la capacité à développer des services dans les villages éloignés des centres ?

2. 3. Cartographies : Source : epures

* Source : education.gouv.fr : l'éducation nationale engagée en faveur d'une école rurale de qualité



QUARTIERS **URBAINS** ET COMMUNES PERI- URBAINES : | des accès aux équipements contrastés |



1. Photo : Résidence étudiante sur le campus de la Métare - ©epures / **2. Photo :** Piste cyclable, rue des Docteurs Charcot, Saint-Etienne - ©epures

* Les populations ont été calculées à partir des IRIS INSEE 2016. Pour Montreynaud : Chabrier-Forum, Saint-Saens, Les Castors, Gounod et La Chèvre-laBâtie-La Girardièrre ; pour la Métare : La Palle, la Métare, Parc de l'Europe et Parc de l'Europe Est ; pour Bellevue : Bellevue, Le Mont-La Jomayère et Centre 2 - Preher.

DE GRANDES DISPARITÉS D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ AU SEIN DES QUARTIERS STÉPHANOIS

Trois quartiers de Saint-Etienne ont été retenus pour illustrer ce sujet : Montreynaud, 8 700 habitants, La Métare 8 650 habitants et Bellevue 7 100 habitants*.

Ces quartiers recensent une population équivalente à des communes comme Feurs, Sorbiers ou La Ricamarie, et sont plus peuplés que des communes comme La Talaudière, Sury-le-Comtal ou Montrond-les-Bains.

La comparaison entre les 3 quartiers stéphanois permet de rendre compte de la grande disparité d'accès entre des quartiers « périphériques » et un quartier de « centre-ville », disposant d'un nombre important d'équipements de proximité. Pour les quartiers

collinaires, l'usage de la voiture ou des transports en commun devient nécessaire pour accéder à un certain nombre de services du quotidien.



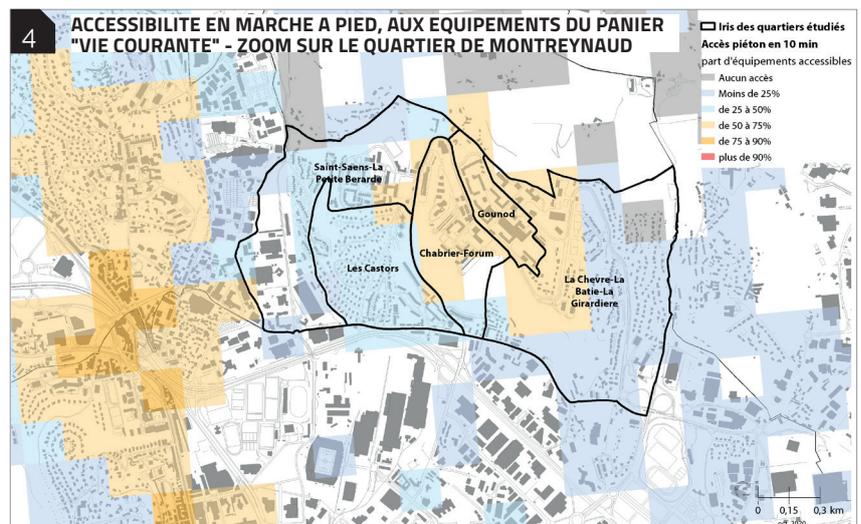
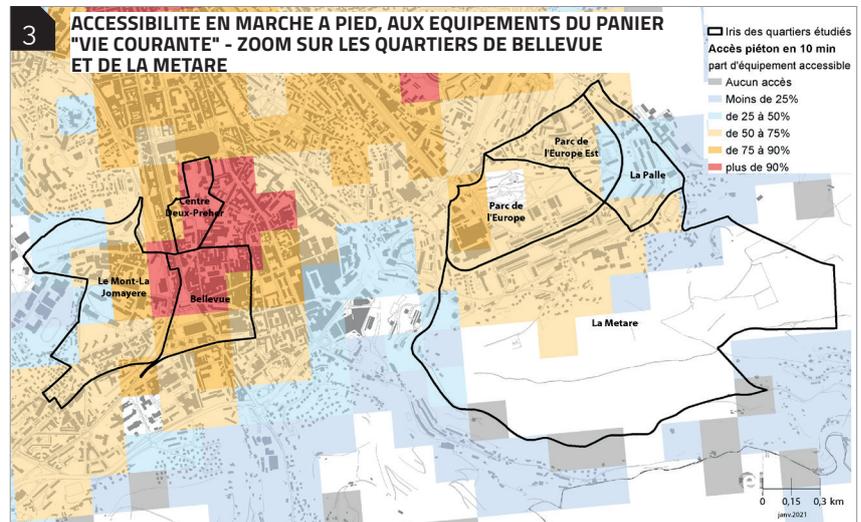
« Composition du « panier vie courante INSEE » : banque, coiffure, restaurant, police et gendarmerie, poste, supermarché, hypermarché, boulangerie, librairie-papeterie-journaux, station-service, épicerie et supérette, collège, école maternelle et élémentaire, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, personnes âgées-service d'aide, établissement d'accueil du jeune enfant, salle ou terrain multisports.

La comparaison avec les communes périurbaines, présentée dans le graphique ci-après, permet de mieux caractériser l'accessibilité offerte à ces différentes typologies urbaines.

Pour les habitants d'un quartier central tel que Bellevue, l'accès aux services est simplifié, avec près de 76% des habitants qui ont plus de $\frac{3}{4}$ des équipements de la vie courante à proximité en marche à pied.

Pour 4 des 6 communes périurbaines ils ne sont qu'entre 30 et 45% à avoir accès à un tel niveau de services. À l'inverse pour les quartiers collinaires, aucun logement ne bénéficie d'autant d'équipements facilement accessibles.

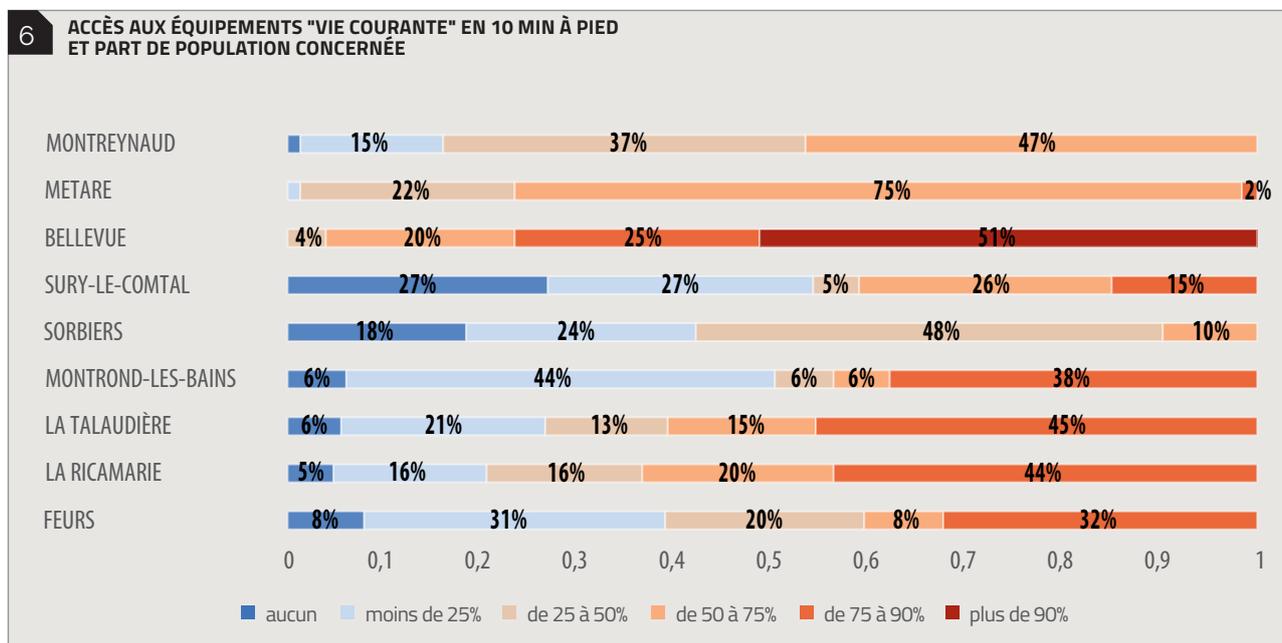
Les quartiers collinaires offrent néanmoins une quantité de services non négligeables, ainsi en considérant l'accès à au moins la moitié des équipements le quartier de la Métare permet à 77% de sa population d'être desservi, dans des proportions supérieures à l'ensemble du panel de communes observées. Pour le quartier de Montreynaud, le taux d'équipements est moins bon, le quartier étant pénalisé par le fait d'être entouré de 3 zones d'activité où les services offerts ne sont pas forcément ceux de l'usage quotidien.



3. 4. Cartographies : Source : epures /

5. Photo : Faculté des Sciences et des Techniques de la Métare - @epures /

6. graphique : Source : bpe 2018 (INSEE) et carroyage 2015 (FILOSOFI) ; traitement epures



Clé de lecture : le quartier de Bellevue a 51% de sa population qui a accès à plus de 90% des équipements de la vie courante à 10 min à pied, 25% a accès entre 75 et 90%, 20% des habitants du quartier accèdent de 50 à 75% des équipements, et seuls 4% atteignent moins de la moitié des équipements. Pour la commune de la Talaudière, 6% des habitants n'ont accès à aucun équipement de la vie courante.

LES COMMUNES PÉRIURBAINES : UNE LOCALISATION DE L'OFFRE DE SERVICE CONCENTRÉE DANS LES CENTRES-BOURGS

Les communes périurbaines, à la différence des quartiers stéphanois, ont un profil très contrasté.

Entre la population ayant un accès correct, voire bon, comme par exemple les 64% des habitants de la Ricamarie qui ont accès à plus de la moitié des équipements courants, et la part de population qui a un accès à proximité à très peu d'équipements du quotidien : à Sury-le-Comtal 54% des habitants ont accès à moins d'1 service sur 4 à moins de 10 minutes à pied.

Ce constat s'explique principalement par une offre en équipements et services localisée majoritairement

dans les centres-bourgs et qui n'a pas accompagné le développement urbain périphérique de ces communes de taille moyenne.

Les quartiers urbains périphériques ont donc sans doute à répondre à des besoins d'amélioration de l'offre en diversité d'équipements disponibles, alors que les communes périurbaines ont des problématiques d'accès et de localisation de l'offre au regard des développements urbains récents. En effet les équipements sont majoritairement établis en périphérie des centres-bourgs, tels que l'installation de services et commerces non plus au cœur des espaces centraux résidentiels, mais à proximité des échangeurs autoroutiers ou au cœur des zones d'activités.

EQUIPEMENTS SCOLAIRES STRUCTURANTS

| Des choix de localisation impactant pour la vie quotidienne |

1. Photo : Collège Antoine Guichard, Veauche - ©epures / **2. Photo :** Complexe sportif de Bouthéon - ©epures / **3. Cartographie :** Source : epures

Composition du « Panier jeunes INSEE » : réseau de proximité pôle emploi, agence de travail temporaire, centre de formation d'apprentis, spécialiste en gynécologie, gare, bassin de natation, tennis, athlétisme, cinéma, salle ou terrain multisports, salle de sport spécialisée, lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, enseignement supérieur non universitaire, enseignement supérieur universitaire.

Les lycées et les collèges sont illustratifs de la vie quotidienne des populations, ce sont des lieux d'études mais également des lieux de vie pour les jeunes et leurs accompagnants qui peuvent espérer y trouver à proximité des services complémentaires qui animent la vie collective.

Ces équipements de taille importante nécessitent souvent un besoin foncier important, ce qui peut contraindre les choix de localisation.

Il convient d'interroger sur le temps long leur effet supposé d'entraînement, sur la localisation des services complémentaires.

Sur notre territoire, des années 60 jusqu'à récemment, les lycées ou collèges ont parfois été construits dans des zones éloignées des lieux de vie. Les trois exemples présentés ci-après illustrent les équipements et services à proximité des lycées de Rive-de-Gier (lycée G. Brassens, inauguré en

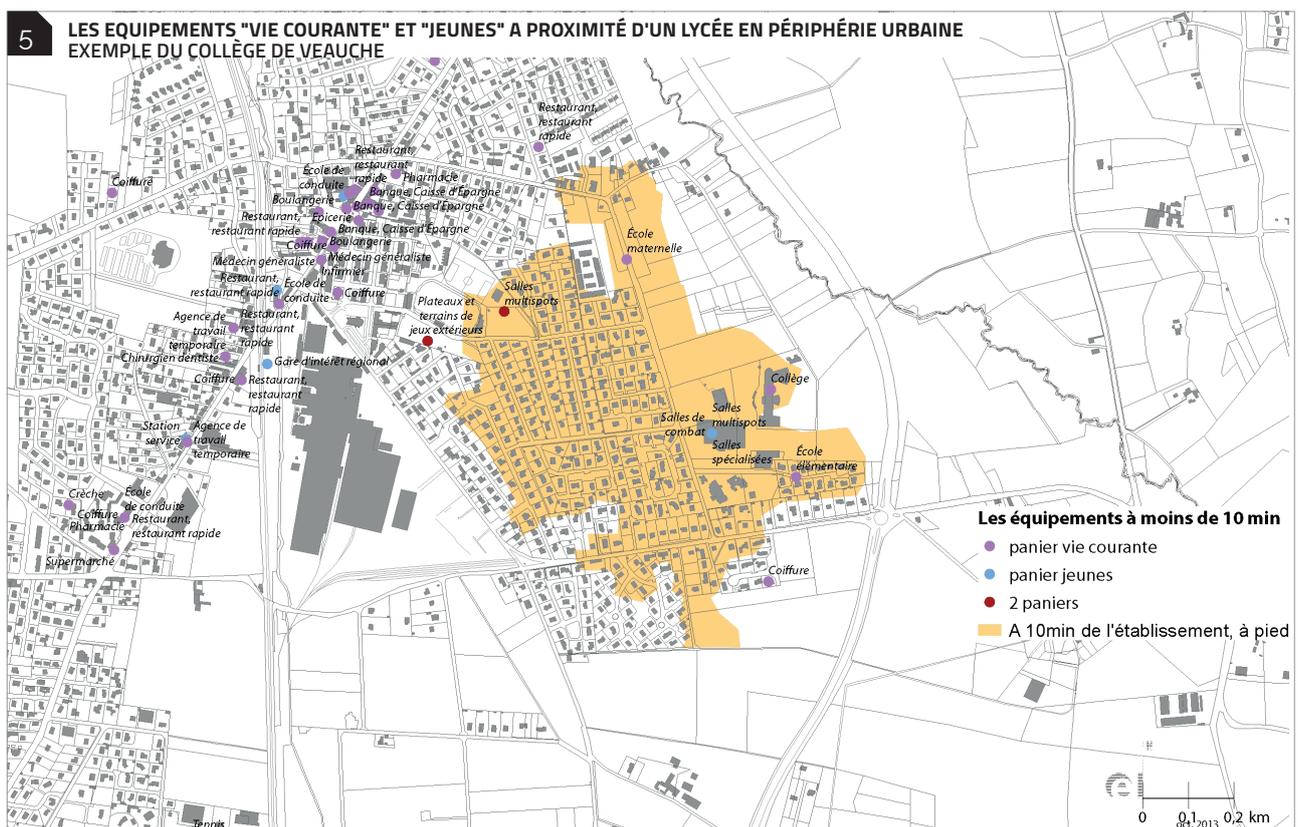
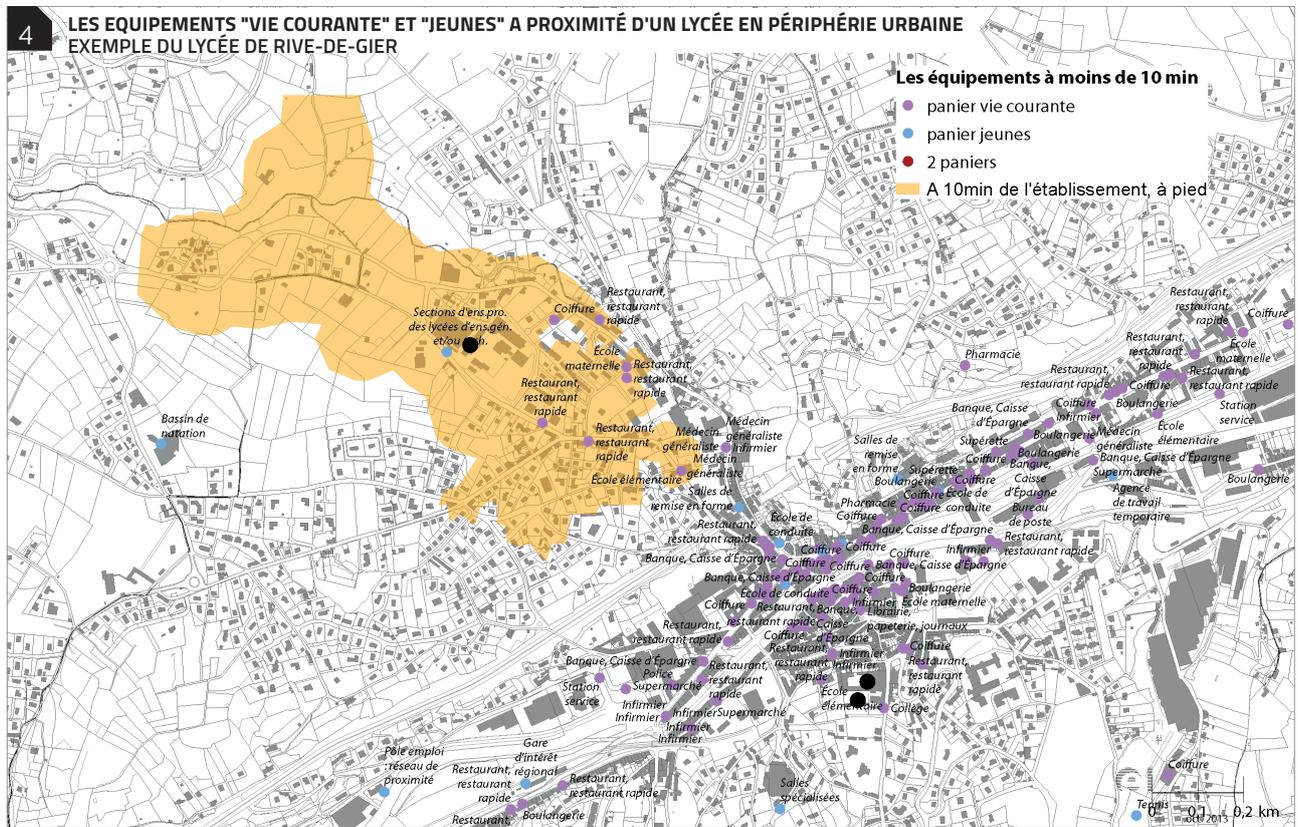
1965), d'Andrézieux-Bouthéon (lycée F. Mauriac, ouvert en 1989) et de Veauche (collège A. Guichard, inauguré en 2012).

Pour le lycée Georges Brassens, seuls une quinzaine de services sont à proximité, principalement des services de restauration et des médecins, aucun commerce ou service culturel ne se trouve à moins de 10 minutes à pied du lycée.

Une situation similaire s'observe à proximité du nouveau collège de Veauche, établi à proximité d'un axe routier structurant (route D100), moins de 10 équipements sont recensés aux alentours : des équipements sportifs ou d'autres équipements scolaires principalement.

En 50 ans, malgré les évolutions de réflexion sur les aménagements urbains, il a été décidé d'excentrer un équipement moteur dans la vie quotidienne, au profit potentiel







4.5. Cartographies : source : copures / 5. Photo : Rue pieuvre, rue saint-jean, Saint-Etienne - copures

OBSERVATOIRE DES EQUIPEMENTS

I Couverture et desserte en équipements du territoire ligérien : enjeux et questionnements I

ON RETIENDRA

La Loire est un département disposant d'un grand nombre d'équipements, avec une offre disparate sur l'ensemble du territoire, si la Loire est légèrement en retrait au regard des données régionales, la Métropole de Saint-Etienne est, elle, au moins aussi bien équipée que les autres métropoles régionales.

Des déséquilibres entre offres de service et besoins en lien avec les profils démographiques actuels et projetés doivent nous amener à réfléchir sur l'organisation future de l'aménagement des territoires.

Au-delà de l'existence ou du déficit en nombre d'équipements, se pose directement la question des profils de développement des territoires et de leur nécessaire adaptation à moyen et long terme aux besoins des populations.

On peut distinguer quatre axes de travail pour le futur :

- le vieillissement de la population et le volume de population âgée et très âgée dans des territoires aujourd'hui peu équipés en la matière.
- la préservation de bonnes conditions d'accueil de la vie scolaire tant il structure les conditions d'accueil des familles, notamment dans les espaces les plus ruraux.
- le développement dans les quartiers urbains périphériques ou des communes de couronne d'espaces de vie et des services de proximité.
- le rôle majeur de la localisation des équipements structurants de la vie quotidienne pour massifier les complémentarités d'usage, au bénéfice de modes de déplacements de proximité et moins carbonés.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

